



PRÉFET DE L'AUBE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CHIFFRES DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE BILAN DE LA SEMAINE N° 27

Troyes, le lundi 11 juillet 2022

La préfète de l'Aube et les forces de l'ordre demeurent mobilisées en 2022 pour diffuser des messages de vigilance, de prévention et de conseils en matière de sécurité routière afin d'inviter chaque conducteur à adopter un comportement responsable sur les routes.

De nombreux comportements inadaptés et dangereux restent cependant toujours constatés.

Ainsi, durant la semaine écoulée, les forces de l'ordre ont procédé aux verbalisations suivantes :

- 87 excès de vitesse ;
- 8 faits de conduite sous l'empire d'un état alcoolique ;
- 5 faits de conduite sous l'emprise de stupéfiants ;
- 14 faits d'usage du téléphone au volant ;
- 12 défauts de port de la ceinture de sécurité ou de dispositif de retenue pour enfant ;
- 7 faits de conduite sans permis de conduire ;
- 5 faits de refus de priorité ;
- 35 véhicules immobilisés en raison d'infractions graves au code de la route ;
- 33 suspensions administratives immédiates de permis de conduire.

Prévision des contrôles routiers

Dans un but de prévention et de sensibilisation des usagers de la route, la préfète de l'Aube publie une partie des contrôles routiers pour la semaine à venir.

Période	Secteurs des contrôles
Mardi 12 juillet - matin	D671 – Bar-sur-Seine – Merrey-sur-Arce
Mardi 12 juillet - matin	D 5 Vailly - Charmont
Mardi 12 juillet – après-midi	Rue Charles Baltet – Saint André les Vergers
Vendredi 15 juillet – matin	Avenue du Président Coty – la Chapelle Saint Luc
Vendredi 15 juillet – après-midi	RD 442 St-Flavy
Vendredi 15 juillet – après-midi	Rocade
Samedi 16 juillet – après-midi	D 619 - Lusigny

Code de la route - signalisation

La signalisation routière évolue régulièrement pour améliorer la sécurité des usagers. L'arrêté du 13 juin 2022 concernant la signalisation des routes et des autoroutes, paru au Journal officiel du 5 juillet 2022 intègre dans le Code de la route de nouvelles signalisations pour sécuriser la traversée des piétons sur les passages qui leur sont réservés, le déplacement des cyclistes et la circulation dans les tunnels.

- **414** piétons tués en 2021 (69 tués de moins qu'en 2019 soit **-14%** et 23 tués de plus qu'en 2020 soit **+6 %**).
- **227** cyclistes tués en 2021 (40 de plus qu'en 2019 soit **+21 %** et 49 de plus qu'en 2020 soit **+28 %**).

Pour la première fois depuis 20 ans, la mortalité des cyclistes dépasse le seuil des 200 tués.

Le feu mixte piéton-cycle



Le décompte de temps aux passages piétons



Le feu mixte indique aux cyclistes qu'ils doivent respecter le feu piéton.

Le décompte de temps est une signalisation qui indique le temps d'attente avant de pouvoir traverser le passage piéton puis le temps imparti pour effectuer la traversée du passage piétons.

Contact presse

Bureau de la représentation de l'État et de la communication
Tél : 03 25 42 35 00
Mél : pref-communication@aubes.gouv.fr

 @Prefete10  @Prefetaube  @Prefet_10  aube.gouv.fr